

Personnes physiques

Nature de l'opération	Droits d'inscription par voie classique (DA)	Droits d'inscription par voie électronique (DA)
-immatriculation à titre principal ou secondaire :		
a)- pour le commerçant ambulant et les prestataires de services ambulants.	1.000	1.000
b)- pour le commerçant détaillant (à l'exclusion du commerce des grandes surfaces).	3.072	2.472
c)- pour les prestataires de services (autres qu'ambulants).	3.712	2.912
d)- pour les grandes surfaces, les grossistes, les producteurs ou transformateurs.	4.512	3.712

Nature de l'opération	Droits d'inscription par voie classique (DA)	Droits d'inscription par voie électronique (DA)
- Modification	2.592	2.092
- Radiation	1.440	1.440

Observation : Ces tarifs sont valables que pour une seule codification figurant à la nomenclature des activités économiques. Ces tarifs sont majorés de deux cents quarante dinars (**240 DA**) pour chaque codification supplémentaire portée sur le même registre du commerce.

Personnes morales

Nature de l'opération	Droits d'inscription par voie classique (DA)	Droits d'inscription par voie électronique (DA)
-immatriculation à titre principal :		
a-pour un capital qui ne dépasse pas 100.000 DA.	9.472	7.972
b-pour un capital variant entre 100.001 DA et 300.000 DA.	9.872	8.372
c-pour un capital supérieur à 300.000 DA.	10.112	8.612

Nature de l'opération	Droits d'inscription par voie classique (DA)	Droits d'inscription par voie électronique (DA)
-immatriculation à titre secondaire :	9.312	7.812

Nature de l'opération	Droits d'inscription par voie classique (DA)	Droits d'inscription par voie électronique (DA)
-Modification	4.032	3.432
-inscription modificative portant sur l'augmentation du capital social :		
a-pour une augmentation de capital variant entre 10.000DA et 50.000 DA ;	4.224	3.624
b-pour une augmentation de capital variant entre 50.001 DA et 100.000 DA ;	4.704	4.101
c-pour un capital supérieur à 100.000 DA.	4.992	4.392

-Radiation :	2.496	2.496
-Dissolution seulement	768	768

Observation : Ces tarifs sont valables que pour une seule codification figurant à la nomenclature des activités économiques. Ces tarifs sont majorés de deux cents quarante dinars (**240 DA**) pour chaque codification supplémentaire portée sur le même registre du commerce.

c- Autres tarifications liées à la recherche d'antériorité :

Nature de l'opération	Droits de recherches	
	Droits de recherche (par voie classique) (DA)	Droits de recherche par voie électronique (DA)
1-La délivrance : - Attestation de non inscription ; - Certificat d'existence ; - Attestation de radiation ; - Attestation de recherche d'antériorité ; -Attestation d'enregistrement de la dénomination - Opération d'authentification d'une copie de l'extrait du registre du commerce.	800	700
2-La délivrance de copies des documents du dossier RC	400	400